

Slalom Régional de Jarnac

Dimanche 9 octobre 2022

Le club de Canoë kayak de Jarnac et le comité départemental de la Charente sont heureux de vous convier au sélectif régional de slalom le 9 octobre 2022. Cette compétition est ouverte à partir de minimes 1^{ère} et 2^{ème} année.

Organisation:

- Organisation: Jarnac Sports Canoë Kayak R1: ROUX Adrien: 06 86 33 31 84 adrien.roux8@gmail.com
- Juge-arbitre : Gilles Crachet
- Responsable des juges : Jean-Noël Forgit
- Gestionnaires informatiques : Corinne JOUBERT (06.19.33.30.09)
- Traceur : MALLARD Philippe

Lieu

- Stade de canoë-kayak slalom de Jarnac
- Parking au niveau du camping. Ne pas stationner vers les écluses.

Programme:

DIMANCHE 9/10/22

- 8h30-9h00: Paiement des inscriptions, confirmation des inscriptions / juges et remise des dossards
 Aucune inscription ne sera prise sur place. Confirmation
 ATHLÈTES + JUGES jeudi avant 18H00 au contact suivant: 06 63 73 62 62. Toute inscription non confirmée sera à payer!
- Les juges devront impérativement s'inscrire sur le site fédéral avec les compétiteurs, juges expérimentés indispensables
- 8h45 : Réunion des juges
- 9h30 : Course 1 => QUALIFICATIONS
- 13h30 : Course 2 = FINALES même ordre
- 16h30: Fin des courses
 Horaires sous réserve du nombre de participants. Ordre catégories:
- 1) C2M C2MM 2) K1H K1HM 3) C1D C1DM 4) C2H C2HM 5) K1D K1DM 6) C1H C1HM 7) C2D C2DM

Inscriptions:

- À partir de la catégorie minime 1ère année : pagaie verte minimum
 - o Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php
 - o Frais d'inscriptions : **7€**/embarcation inscrite, à l'ordre de JSCK à payer sur place
 - o Chèque de caution 50 €/ club pour les dossards
 - Un juge de porte à partir de 3 compétiteurs (à partir de minime), 2 juges à partir de 12, 3 juges à partir de 23 embarcations inscrites. Pénalité de 100 euros par juge manquant sur chaque course.
- Invités: Inscription à voir avec le R1: ROUX Adrien: 06 86 33 31 84 adrien.roux8@gmail.com
 Aucune inscription ne sera prise sur place. Confirmation ATHLÈTES + JUGES jeudi avant 18H00 (uniquement si modifications) au contact suivant: 06 63 73 62 62. Toute inscription non confirmée sera à payer!
- Les juges devront impérativement s'inscrire sur le site fédéral avec les compétiteurs, juges expérimentés indispensables

Renseignements / Contact:

- Lucie PERRIN : jsck@orange.fr / 06 98 53 32 01 ou 05 45 81 32 01
- BUVETTE SUR PLACE

Règlement:

- Le règlement fédéral sera appliqué.
- Les règles de sécurité FFCK devront être scrupuleusement respectées
- <u>Un contrôle systématique sera réalisé. Toutes personnes n'ayant pas son matériel aux normes sera disqualifiée et ne pourra pas prendre un autre départ</u>



